

DISPENSAIRE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/

MONTREAL DIET DISPENSARY

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

**DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/
MONTREAL DIET DISPENSARY
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 15
Renseignements complémentaires	16 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.





Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;





- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

Montréal,
Le 7 juin 2022



DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 4

	2022	2021
Produits		
Subventions (Annexe A)	1 485 021 \$	1 543 563 \$
Revenus d'intérêts	890	648
Revenus d'autofinancement (Annexe B)	159 692	290 210
	<hr/> 1 645 603	<hr/> 1 834 421
Charges de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 369	9 062
Apports alimentaires (Note 11)	103 462	81 315
Assurances	15 724	14 128
Combustible et électricité	5 711	7 160
Communications et site web	2 931	1 592
Cotisations	19 648	19 719
Entretien et réparations	27 717	5 890
Fournitures de bureau et papeterie	8 923	14 971
Frais bancaires	5 008	4 100
Frais de déplacement et représentation	4 020	3 641
Frais de formation	10 542	7 850
Frais de gestion des placements	12 318	11 353
Matériel d'activités	3 563	3 101
Salaires et charges sociales	1 219 277	1 134 695
Services informatiques	43 749	15 717
Services professionnels	178 624	115 776
Taxes et permis	10 847	10 449
Télécommunications	5 905	7 199
	<hr/> 1 689 338	<hr/> 1 467 718
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant autres produits (charges)	(43 735)	366 703
Revenus de placements (Annexe C)	8 453	112 655
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	<hr/> (35 282) \$	<hr/> 479 358 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 5

	Affectés à l'acquisition et à l'entretien d'immobili- -sations	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2022 Total
Solde au début de l'exercice	123 523 \$	178 580 \$	747 393 \$	1 192 369 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(11 369)	(23 913)	(35 282)
Investissement en immobilisations	-	19 226	(19 226)	-
Affectations internes (Note 8)	-	155 614	(155 614)	-
Solde à la fin de l'exercice	123 523 \$	334 194 \$	548 640 \$	1 157 087 \$

	Affectés à l'acquisition et à l'entretien d'immobili- -sations	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2021 Total
Solde au début de l'exercice	123 523 \$	178 580 \$	273 524 \$	713 011 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	(9 062)	488 420	479 358
Investissement en immobilisations	-	14 551	(14 551)	-
Solde à la fin de l'exercice	123 523 \$	178 580 \$	747 393 \$	1 192 369 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

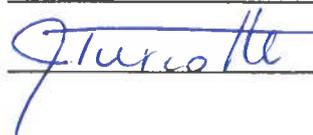
DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Situation financière

31 mars 2022

Page 6

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	385 610 \$	349 775 \$
Placements temporaires (Note 3)	920 352	905 271
Créances à recevoir (Note 4)	35 433	107 265
Stocks	27 211	13 163
Frais imputables au prochain exercice	27 525	19 579
	<u>1 396 131</u>	<u>1 395 053</u>
Immobilisations corporelles (Note 5)	150 730	142 873
	<u>1 546 861 \$</u>	<u>1 537 926 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 6)	167 840 \$	144 678 \$
Apports reportés (Note 7)	221 934	200 879
	<u>389 774</u>	<u>345 557</u>
Actifs nets		
Affectés aux projets spéciaux (Note 8)	123 523	123 523
Affectés à l'acquisition et à l'entretien et réparations d'immobilisations corporelles (Note 8)	334 194	178 580
Investis en immobilisations corporelles	150 730	142 873
Non affectés	548 640	747 393
	<u>1 157 087</u>	<u>1 192 369</u>
	<u>1 546 861 \$</u>	<u>1 537 926 \$</u>

Au nom du conseil d'administration,
_____, administrateur
_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 7

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(35 282) \$	479 358 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 369	9 062
Intérêts et distributions capitalisés au coût des placements	(32 213)	(24 969)
(Gains) Pertes sur cession de placements	(842)	1 025
Pertes (Gains) non matérialisés(e) sur les placements	24 618	(88 345)
	(32 350)	376 131
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 9)	94 055	(148 293)
	61 705	227 838
Activités d'investissement		
Variation nette des placements temporaires	(6 644)	(12 713)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 226)	(14 551)
	(25 870)	(27 264)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	35 835	200 574
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	349 775	149 201
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	385 610 \$	349 775 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Forme juridique et objectifs de l'organisme

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté des impôts sur le bénéfice. La mission de l'organisme est d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité pour favoriser la santé optimale du nourrisson, et ce, une femme enceinte, un nourrisson, une famille à la fois.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de distribution de fonds et de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains (pertes) réalisé(e)s sur les placements sont constaté(e)s au moment où ils se produisent.

Autres produits

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés et qu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des activités-bénéfices sont constatés lorsque celles-ci ont lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Apports reçus sous forme de biens et services**

Les dons sous forme de biens et services reçus à titre gratuit sont comptabilisés dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures afin de soutenir l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations déterminées. Les versements faits au régime sont constatés en charge annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations financières présentées dans les états financiers de l'organisme.

Stocks

Les stocks de coupons de lait et d'oeufs et de vitamines, qui sont distribués à un prix nul, sont constatés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Immeuble	2,5 %
Mobilier et équipement	20 %
Système téléphonique	20 %
Matériel informatique	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements dans des fonds d'investissement.

3. Placements temporaires

	Coût	2022	2021
Dans des fonds d'investissement:			
- Marché monétaire	1 052 \$	1 052 \$	13 918 \$
- Titres à revenus fixes canadiens	513 436	503 625	509 208
- Titres à revenus fixes non canadiens	56 513	52 112	51 557
- Stratégies non traditionnelles	131 604	125 182	123 924
- Actions titres canadiens	72 230	95 334	77 225
- Actions titres américains	79 405	101 020	87 849
- Actions - Autres que nord-américaines	38 915	42 027	41 590
	893 155 \$	920 352 \$	905 271 \$

Le portefeuille de placements est géré par un gestionnaire de placements selon la politique de placements adoptée par l'organisme afin d'optimiser ses revenus de placements pour rencontrer ses obligations futures.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Notes complémentaires

31 mars 2022

Page 11

4. Créances à recevoir

	2022	2021
Subventions à recevoir	6 000 \$	98 148 \$
Comptes à recevoir	-	103
Taxes de vente à recevoir	29 433	9 014
	35 433 \$	107 265 \$

5. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	52 222 \$	-	52 222 \$	52 222 \$
Immeuble	138 295	77 805	60 490	62 042
Mobilier et équipement	25 294	23 571	1 723	2 153
Système téléphonique	13 542	11 725	1 817	2 271
Matériel informatique	71 706	37 228	34 478	24 185
	301 059 \$	150 329 \$	150 730 \$	142 873 \$

6. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs	56 699 \$	18 117 \$
Salaires et vacances courues à payer	111 141	126 561
	167 840 \$	144 678 \$

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et apports non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de projet de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	200 879 \$	310 677 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	320 000	285 857
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(298 945)	(395 655)
Solde à la fin	221 934 \$	200 879 \$

Sommaire

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale

16 463 \$

195 417 \$

- Nourrir ensemble l'avenir des familles

179 421

-

Montréal - Métropole en santé

Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2020-2022

-

5 462

Deuxième Récolte Canada

- Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire

26 050

-

221 934 \$

200 879 \$

8. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a résolu de réaffecter les sommes antérieurement affectées aux initiatives reliées au plan stratégique et au site web. Ainsi, en date du 31 mars 2022, les affectations se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2021	Changement des affectations	Utilisations	Solde au 31 mars 2022
Actifs nets affectés aux projets spéciaux				
Site Web	1 406 \$	(1 406) \$	-	-
Initiatives reliées au plan stratégique	122 117	(122 117)	-	-
Planification stratégique	-	15 000	-	15 000
Image de marque	-	75 000	-	75 000
Refonte du Blue Ribbon Babies – Bébés au ruban bleu (BRB)	-	33 523	-	33 523
	123 523 \$	- \$	- \$	123 523 \$

Le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant supplémentaire de 155 614 \$ à l'entretien de l'immeuble. Les actifs nets affectés à l'acquisition et à l'entretien d'immobilisations s'élèvent donc en date du 31 mars 2022 à 334 194 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2022	2021
Créances à recevoir	71 832 \$	(54 140) \$
Stocks	(14 048)	20 390
Frais imputables au prochain exercice	(7 946)	993
Créditeurs	23 162	(3 018)
Revenus perçus d'avance	-	(2 720)
Apports reportés	21 055	(109 798)
	94 055 \$	(148 293) \$

10. Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations définies lequel est administré par un autre organisme. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'organisme versé au régime s'élève à 81 052 \$ (76 462 \$ en 2021). Puisqu'il s'agit d'un régime interorganismes pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité participante ne peut être quantifié, l'organisme n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies. Le rapport annuel du régime fournit des informations sur l'excédent ou le déficit du régime. Il n'y a aucun changement dans les éléments contractuels du régime.

11. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu, à titre de membre affilié de la Fondation OLO, des crédits pour l'achat d'œufs et de laits d'une valeur de 5 382 \$ (75 725 \$ en 2021). L'organisme a également reçu des placements en actions cotées en bourse d'une valeur de 19 804 \$ (24 482 \$ en 2021) ainsi que des dons de biens d'une valeur de 2 165 \$ (19 750 \$ en 2021). Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

12. Instruments financiers**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

12. Instruments financiers (suite)**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'investissement détenant des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 16

	2022	2021
Annexe A - Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Fonctionnement	407 594 \$	401 175 \$
- Mesure de santé publique 3.1 (SIPPE-SCEF)	162 818	11 813
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	178 954	79 004
- Nourrir ensemble l'avenir des familles	70 579	-
Agence de la santé publique du Canada		
- Programme canadien de nutrition prénatale/PCNP	275 292	309 151
Emploi été Canada	4 195	-
Ville de Montréal		
- Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité	-	25 000
La société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants (Avenir d'enfants)	-	7 500
Centraide		
- Fonctionnement	281 795	281 795
Crédits achats apports alimentaires - Fondation OLO (Note 11)	5 382	75 725
Montréal - Métropole en santé		
Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2020-2022	29 462	30 538
Fondation du Grand Montréal		
- Services aux familles	25 000	-
Subventions reliées à la CODIV-19		
- Gouvernement du Canada:		
Subventions salariales d'urgence du Canada (SSUC)	-	280 197
- Fonds d'urgence COVID-19:		
Centraide	-	27 400
Moisson Montréal	-	6 265
Fondation Énergie Valéro du Québec	-	5 000
Autres	-	3 000
Deuxième Récolte Canada		
- Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	43 950	-
	1 485 021 \$	1 543 563 \$

DISPENSARE DIÉTÉTIQUE DE MONTRÉAL/MONTREAL DIET DISPENSARY

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

Page 17

	2022	2021
Annexe B - Revenus d'autofinancement		
Dons	134 022 \$	240 455 \$
Dons en nature (Note 11)	21 969	44 232
Ventes de publications et services	1 076	3 441
Supervision de stages	2 625	2 082
	<hr/>	<hr/>
	159 692 \$	290 210 \$

Annexe C - Revenus de placements

Intérêts et distributions de fonds mutuels	32 229 \$	24 310 \$
(Pertes) Gains non matérialisés sur les placements	(24 618)	89 370
Gains (Pertes) sur cession de placements	842	(1 025)
	<hr/>	<hr/>
	8 453 \$	112 655 \$